



Fiche d'aide  
au repérage  
**FAR 21**

# Métiers du bois

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
<b>Traitement du bois</b> (chimique ou thermique)	<b>Créosotes</b>	Possible	Goudron de houille utilisable uniquement pour le traitement de certains bois au contact du sol (poteaux, traverses de chemins de fer).
	<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)</b>	Possible	Dégagement possible lors de la chauffe du bois par l'intermédiaire de brûlots, notamment pour la fabrication de tonneaux (opérations de cintrage ou de bousinage). Lors du chauffage en étuve, il n'y a pas de dégagement de HAP.
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	Composé naturel du bois émis lors des opérations de traitement thermique.
<b>Décapage de bois peints ou vernis</b>	<b>Trichloroéthylène</b>	Possible	Solvants présents dans certains produits de décapage. Se reporter à la FAS 3 pour un avis sur la substitution du dichlorométhane.
	<b>Dichlorométhane</b>	Possible	
	Composants de peintures	Voir la fiche FAR 12 (Fabrication de peintures) pour identifier les cancérogènes susceptibles d'être rencontrés dans les peintures.	
<b>Sciage et usinage</b> (tournage, perçage, ponçage...)	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	Composé pouvant être émis par des bois bruts, des reconstitués, des agglomérés ou des contreplaqués fabriqués à l'aide de résines à base de formaldéhyde (aminoplastes ou phénoplastes).
	<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)</b>	Exceptionnelle	Exposition possible liée à l'échauffement du bois traité à la créosote.
	<b>Produits de préservation (pentachlorophénol, arsenic, composés du chrome VI)</b>	Exceptionnelle	Exposition possible pour les interventions sur d'anciens bois traités ou sur des bois importés hors de la CEE jusqu'en 2016.

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérigènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CARSAT.

<b>Fabrication de panneaux de bois</b>	Pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres, de contre-plaqués, d'agglomérés, de lamellés-collés ou de stratifiés, se reporter à la fiche FAR 4.		
<b>Préparation de surface</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Émises lors des opérations de préparation des surfaces (ponçage).
<b>Collage, placage</b>	<b>Formaldéhyde</b>	Très probable	Exposition lors de l'utilisation de colles à base de résines aminoplastes ou phénoplastes.
<b>Rebouchage</b>	<b>Silice cristalline</b>	Possible	Présence dans certaines pâtes à bois.
<b>Opérations de finition</b> (application de peintures, vernis, vitrificateurs, lasures...)	<b>Formaldéhyde</b>	Possible	Exposition lors de l'utilisation de résines à base d'urée-formol (voir la fiche FAS 23 pour un avis sur la substitution de ces résines), de peintures aqueuses ou de lasures.
	<i>Toluylène diisocyanate (TDI)</i>	Possible	Composés présents dans certains durcisseurs de produits de finition.
	<i>Diisocyanato diphenylméthane (MDI)</i>	Possible	
	<i>2-Butanone oxime</i>	Possible	Agent anti-peau présent dans certains produits de finition.
	<i>Composés solubles du cobalt</i>	Possible	Utilisés en tant qu'agents siccatifs.
Pour les opérations de finition avec mise en œuvre de peintures, se reporter à la fiche FAR 22.			
<b>Nettoyage, entretien et maintenance des équipements</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Solvants présents dans certains produits de nettoyage.
	<i>Méthylisobutylcétone (MIBK)</i>	Possible	
	<b>Trichloroéthylène</b>	Possible	Métal présent dans l'abrasif (ou stellite) utilisé pour l'affûtage des outils de coupe.
	<i>Dichlorométhane</i>	Possible	
	<b>Cobalt</b>	Possible	
<b>Cobalt métal en présence de carbure de tungstène</b>	Possible	Exposition lors des opérations d'affûtage des outils en carbure de tungstène.	
<b>Manutention mécanique</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Émis par les chariots automoteurs diesel.
	<b>Gaz d'échappement de moteurs diesel</b>	Très probable	

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérigène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, CIRC 1 ou 2A **Cancérigène suspecté** = UE Catégorie 2 ou CIRC 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

#### Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérigènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CARSAT.



Fiche d'aide au repérage « Présentation des fiches d'aide au repérage des cancérrogènes (FAR) » (FAR 0)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAR%200>

Dossier web du site INRS « Cancers professionnels »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Page web du site INRS « Cancers professionnels. Classifications existantes »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html>

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html>

Dossier web du site INRS « Poussières de bois »

<http://www.inrs.fr/risques/poussieres-bois/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Fiche d'aide à la substitution des cancérrogènes « Dichlorométhane. Décapage de façades ou graffitis » (FAS 3)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%203>

Fiche d'aide à la substitution des cancérrogènes « Résine urée-formol. Vitrification des sols en bois » (FAS 23)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%2023>

Fiche d'aide au repérage des cancérrogènes « Fabrication de panneaux de bois » (FAR 4)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%204>

Fiche d'aide au repérage des cancérrogènes « Fabrication de peintures » (FAR 12)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%2012>

Fiche d'aide au repérage des cancérrogènes « Métiers de la peinture » (FAR 22)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%2022>

#### **Pour agir sur les risques**

Page web du site INRS « L'essentiel sur les poussières de bois. Des outils pour agir en prévention »

<http://www.inrs.fr/publications/essentiels/poussieres-bois.html>

Page web du site INRS « Transformation du bois »

<http://www.inrs.fr/metiers/bois.html>

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérrogènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CARSAT.